

N° DE DOSSIER	DIPLOME	DOMAINE	MENTION	COHABILITATION MENTION	ETABLISSEMENT TRANSMETTEUR MENTION	SPECIALITE	COHABILITATION SPECIALITE	ETABLISSEMENT TRANSMETTEUR SPECIALITE	FINALITE SPECIALITE	OBSERVATIONS	PROPOSITION D'AVIS
20100754	MASTER	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	HISTOIRE PHILOSOPHIE ET DIDACTIQUE DES SCIENCES			ENSEIGNEMENT, APPRENTISSAGE ET DIFFUSION DES MATHÉMATIQUES				<p>Spécialisation progressive : OUI Equilibre : OUI Cohérence de site : OUI Prise en compte de la spécificité des métiers : OUI Remarques et recommandations: Cette Spécialité correspond à une création dans le cadre de la Masterisation de la formation des maîtres, intégrée au Master HPDS. L'accès à la Spécialité EADM est ouvert au niveau M1 et également au niveau M2, à partir de deux autres spécialités recherche de mathématiques. Inversement le M1 EADM peut permettre un accès à deux autres spécialités que le M2 EADM. Cette souplesse d'accès ou de débouchés en fait un cursus doté d'une grande adaptabilité. Le vivier d'étudiants prévu en M1 serait d'une cinquantaine d'étudiants, ce qui correspond à la proportion annuelle des nouveaux inscrits au CAPES de mathématiques.</p> <p>L'adossement recherche est assuré par le Laboratoire d'étude du Phénomène Scientifique (EA 4148) ainsi que les UMR CNRS 5208 et 5191. La proportion des enseignants-chercheurs impliqués dans les enseignements n'est pas définie en l'état mais devrait se situer autour de 80%.</p>	AVIS FAVORABLE.

N° DE DOSSIER	DIPLOME	DOMAINE	MENTION	COHABILITATION MENTION	ETABLISSEMENT TRANSMETTEUR MENTION	SPECIALITE	COHABILITATION SPECIALITE	ETABLISSEMENT TRANSMETTEUR SPECIALITE	FINALITE SPECIALITE	OBSERVATIONS	PROPOSITION D'AVIS
20100740	MASTER	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	METIERS DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE, DE LA FORMATION ET DE LA CULTURE	U LYON 2, U LYON3, U ST-ETIENNE	U LYON 1	EDUCATION ET SCIENCES				Spécialisation progressive : OUI Equilibre : OUI Cohérence de site : OUI Prise en compte de la spécificité des métiers : OUI	AVIS FAVORABLE.
						EDUCATION ET SANTE			Remarques et recommandations : cette mention a pour but de former des professionnels de l'enseignement primaire et de préparer aux concours de la fonction publique dans les domaines de l'enseignement et de la formation, tout en préservant la diversité disciplinaire du corps des PE. Chaque Spécialité est bâtie sur une base identique mêlant la didactique des disciplines (45 ECTS), la formation par la recherche propre à chaque spécialité (40 ECTS) et la culture et les compétences professionnelles (35 ECTS). Cette dernière partie mêlera l'intervention d'extérieurs et la formation par alternance. Il faut également souligner la dimension internationale de la formation avec la possibilité d'effectuer des stages à l'étranger dans le cadre du programme ERASMUS ou de programmes de coopération.		
						EDUCATION ET TIC			La Mention est co-habilitée avec Lyon2, Lyon3, et St Etienne. Certaines UE sont mutualisées avec la Spécialité MSME de l'Université Jean Monnet de St Etienne. Des passerelles en cours de Master ou postérieures à celui-ci sont envisagées avec d'autres masters tels le master HPDS ou d'autres formations. Le pilotage des enseignements est coordonné par la direction de l'IUFM du fait de la co-habilitation de la formation par 4 sites, mais les responsables de Mention et de Spécialités de l'UCBL sont tous des enseignants-chercheurs. Le vivier minimaliste d'étudiants prévu en M1 serait de 500, et de 400 en M2, sur la base des inscrits actuels en PE1. L'adossement recherche est assuré en priorité par le Laboratoire d'Etude du Phénomène Scientifique (LEPS - EA 4148) ainsi que le centre de Recherche et d'Innovation sur le Sport (CRIS – EA647) le Laboratoire du Processus d'Action des Enseignants : Détermination et impacts (PAEDI – EA4281). La proportion des enseignants-chercheurs impliqués dans les enseignements s'élève environ à 20%.		

N° DE DOSSIER	DIPLOME	DOMAINE	MENTION	COHABILITATION MENTION	ETABLISSEMENT TRANSMETTEUR MENTION	SPECIALITE	COHABILITATION SPECIALITE	ETABLISSEMENT TRANSMETTEUR SPECIALITE	FINALITE SPECIALITE	OBSERVATIONS	PROPOSITION D'AVIS
20100796		SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	STAPS	U ST-ETIENNE	U LYON 1	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (EPS2)	U ST-ETIENNE	U LYON 1		<p>Spécialisation progressive : OUI Equilibre : OUI Cohérence de site : OUI Prise en compte de la spécificité des métiers : OUI Remarques et recommandations/ Cette spécialité correspond à la réorganisation d'une formation existant déjà dans le cadre d'un Master habilité pour la période 2007-2010 et redemandé pour la période 2011-2014 en cohabilitation avec l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne. Ce parcours ESP2 donnera lieu à la création d'une Spécialité à part entière dans le cadre du Master STS mention STAPS.</p> <p>Le vivier d'étudiants visés par cette spécialité serait de 250 en M1 et 175 en M2. Il est à souligner que dans sa forme actuelle la formation qui donnerait naissance à la Spécialité EPS2 apparaît particulièrement attractive, 50% des étudiants recrutés en M1 étant extérieurs à l'UCBL</p> <p>La répartition entre l'apport scientifique et la formation professionnelle paraît cohérente et l'articulation au sein des autres parcours de la mention STAPS autorise des effets de passerelle.</p>	AVIS FAVORABLE.
									<p>Il faut souligner que cette spécialité offre une possibilité de poursuite d'études en Doctorat (STAPS) sur dossier ou en Préparation à l'Agrégation Externe EPS. L'adossement recherche est de qualité, il se fait essentiellement avec le CRIS (Centre de Recherche et d'Innovation sur le Sport - EA47), dont 24 enseignants-chercheurs sont membres de l'équipe pédagogique de la Spécialité EPS2. De manière plus générale, près des deux-tiers des enseignants de la Spécialité sont enseignants-chercheurs ou enseignants titulaires de l'UFR STAPS.</p>		

N° DE DOSSIER	DIPLOME	DOMAINE	MENTION	COHABILITATION MENTION	ETABLISSEMENT TRANSMETTEUR MENTION	SPECIALITE	COHABILITATION SPECIALITE	ETABLISSEMENT TRANSMETTEUR SPECIALITE	FINALITE SPECIALITE	OBSERVATIONS	PROPOSITION D'AVIS
20100736			ENSEIGNEMENT ET DIFFUSION DES SCIENCES EXPERIMENTALES			SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES (SPC)				Spécialisation progressive : OUI Equilibre : OUI Cohérence de site : OUI Prise en compte de la spécificité des métiers : OUI	AVIS FAVORABLE.
						SCIENCES DE LA VIE, DE LA TERRE ET DE L'UNIVERS (SVTU)				Remarques et recommandations : L'établissement propose une structuration identique pour les trois premières spécialités. Dans tous les cas on observe un bon équilibre entre les enseignements disciplinaires et les enseignements spécifiques aux métiers de l'éducation et de la diffusion des sciences expérimentales. Les enseignements optionnels permettent de différencier les deux populations d'étudiants destinés, soit à l'éducation, soit de manière plus large à la diffusion des sciences expérimentales. Cette maquette permet propose donc en l'état une bonne prise en compte de la spécificité des métiers visés par la formation.	
						BIOTECHNOLOGIES : BIOCHIME, GENIE BIOLOGIQUE				La structuration année 1 - année 2 semble harmonieuse et l'implication importante de personnel enseignant-chercheur mérite d'être souligné. Les flux d'étudiants attendus paraissent cohérents (60 + 55 pour SPC, 70+45 pour SVTU, 20+20 pour Biotechnologies). A signaler que le flux relativement faible de la troisième spécialité est compensé par une mutualisation de plusieurs enseignements de spécialités (27 ECTS) avec le Master « Ingénierie Biochimique et Biotechnologie ». par ailleurs 18 ECTS sont communs au Master d' »Ingénierie s de Formations Educatives, Techniques et Professionnelles ».	
						INGENIERIE EN DIDACTIQUE DES SCIENCES EXPERIMENTALES				La quatrième spécialité n'est composée que d'un M2 commun aux trois disciplines et offre une possibilité de renforcement/réorientation aux étudiants ayant suivi un des 3 parcours précités et échoué aux concours CAPES/CAPET. L'accès à ce M2 ne se fera pas de droit, mais sera soumise à un examen de dossier. Le volume total d'étudiants attendu est chiffré à 35-40. Il est à signaler que l'Université de St Etienne propose également une offre similaire en SPC (effectif CAPES moyen = 21) et une offre assez proche en SVT (effectif CAPES moyen = 22).	

N° DE DOSSIER	DIPLOME	DOMAINE	MENTION	COHABILITATION MENTION	ETABLISSEMENT TRANSMETTEUR MENTION	SPECIALITE	COHABILITATION SPECIALITE	ETABLISSEMENT TRANSMETTEUR SPECIALITE	FINALITE SPECIALITE	OBSERVATIONS	PROPOSITION D'AVIS
20100733			INGENIERIE DES FORMATIONS EDUCATIVES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES			TECHNIQUES ET APPLICATIONS (TA)				Spécialisation progressive : OUI Equilibre : OUI Cohérence de site : OUI Prise en compte de la spécificité des métiers : OUI	AVIS FAVORABLE.
				ENCADREMENT ET ACCOMPAGNEMENT EDUCATIFS (EAE)					Remarques et recommandations Cette Mention s'adresse à des étudiants et enseignants en formation initiale ou non dans le domaine de l'Enseignement Technique et Professionnel via la Spécialité TA, ainsi qu'aux Conseillers Principaux d'Education (CPE), via la Spécialité EAE, ou aux métiers des enseignements généraux. En conséquence, la spécialisation progressive est effective avec un développement des compétences professionnelles principalement mis en œuvre en S4, et un volet stage important (27 ECTS répartis sur les 2 ans de la formation). La cohérence de site est également prise en compte car il s'agit, dans l'offre globale de formation, du seul projet régional qui s'adressera plus particulièrement à l'Enseignement Technique et Professionnel. Des partenariats seront établis avec l'INRP ainsi que les milieux professionnels y compris industriels.		
				ENSEIGNEMENT GENERAL (EG)				Les flux attendus sont d'environ 70 étudiants pour la Spécialité EAE ainsi que pour la Spécialité EG et ne sont pas précisés pour la Spécialité TA. Contrairement aux autres dossiers de l'UCBL, aucun adossement recherche, n'est spécifiquement associé à la formation, mais la diversité des débouchés et la variété des métiers imposant aux étudiants une connaissance du milieu de la recherche, une dizaine de laboratoires d'accueil sont listés, permettant une formation par la recherche au cours de la formation (S2 et S4). Ces laboratoires seront spécifiquement adossés à certains parcours au sein des Spécialités. Une dernière spécificité concerne l'intervention non négligeable de personnels extérieurs (1/3) dans le cadre de la formation, en soutien au personnel enseignant-chercheur et aux formateurs permanents.			